



Procès-verbal du Conseil Municipal

**Séance du vendredi 5 juin 2026 18:00 à la salle du conseil de la
Mairie**

Quorum : 8

Membres présents :

Boris DUBUC, Annick GUILLON, Jacques BACHELET, Christine DAMBRY, Jean-Marie NOEL, Anaïs FERIAU, Gaëlle SPINNER, Isaline HAMEL, Nathalie PLONG (arrivée à 18h45), Jérôme COLOMBEL

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Alexandre MANSOIS (donne pouvoir à : Anaïs FERIAU)

Membres Absents :

Yann GOURLAOUEN, Julien AUGAIS, Xavier DUBOURDONNAY

Président de séance : Boris DUBUC

Secrétaire de séance : Annick GUILLON

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Approbation du procès-verbal du 30 avril 2026	Boris DUBUC
2	Délibération élection des délégués pour les élections sénatoriales	Boris DUBUC
3	Délibération participation transport scolaires 2026/2027 pour les collégiens et lycéens internes	Annick GUILLON
4	Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs	Boris DUBUC
5	Délibération désignation des membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Boris DUBUC
6	Délibération redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications	Boris DUBUC
7	Délibération redevance d'occupation du domaine public due par les ouvrages de distribution de gaz	Boris DUBUC
8	Délibération reprise anticipée des résultats 2025 modificative	Boris DUBUC
9	Délibération Décision Modificative n°1 - Caisse des Ecoles	Boris DUBUC
10	Délibération nomination conseiller municipal et suppléant pour la commission de contrôle des listes électorales	Boris DUBUC
11	Délibération participation destruction des nids	Boris DUBUC

	d'hyménoptères	
12	Convention avec le CDG76 pour la médiation préalable obligatoire (MPO)	Boris DUBUC
13	Ramassage des encombrants	Anaïs FERIAU
14	Montants travaux SDE76 pour 2027	Jacques BACHELET
15	Inscription conseillers municipaux aux commissions communautaires de Caux Seine Agglo	Boris DUBUC
16	Remise de cadeaux pour les jeunes diplômés	Annick GUILLON

Détails des projets / délibérations :

Approbation du procès-verbal du 30 avril 2026

Le procès-verbal du 30 avril dernier est adopté à l'unanimité.

Délibération élection des délégués pour les élections sénatoriales

M. DUBUC, président du Bureau de vote, rappelle au Conseil Municipal que 3 délégués et 3 suppléants doivent être élus au scrutin de liste.

La liste " Boris DUBUC" se présente pour l'élection des délégués pour les élections sénatoriales. La liste devant respectée la parité, elle se compose comme suit : Boris DUBUC, Annick GUILLON, Jean-Marie NOEL, Anaïs FERIAU, Jacques BACHELET, Gaëlle SPINNER.

Résultat du vote :

Nombre de Bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

suffrages exprimés : 11

La liste "Boris DUBUC" a obtenu 11 voix. Les sièges sont répartis comme suit :

Délégués : Boris DUBUC, Annick GUILLON, Jean-Marie NOEL

Suppléants : Anaïs FERIAU, Jacques BACHELET, Gaëlle SPINNER

Arrivée de Mme PLONG Nathalie à 18h45.

Délibération participation transport scolaires 2026/2027 pour les collégiens et lycéens internes

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une délibération a été prise pour la participation financière communale pour le transport scolaire pour les collégiens et les lycéens demi-pensionnaires mais il n'a pas été vu la participation de la Commune pour les élèves internes. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour une participation communale 17,50 € et 8,75 € pour le tarif solidaire.

Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Il est présenté au Conseil Municipal le fonctionnement de cette commission ainsi que la préparation de la liste de 24 noms pour la désignation des membres pour la Direction Régionale des Finances Publiques. La Délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération désignation des membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT est une commission de Caux Seine Agglo composée d'élus qui est en charge de l'évaluation des charges rattachées aux compétences transférées par les Communes. Cette évaluation assure la neutralité financière de ces transferts. Elle sert de base à la détermination du "volet charges" de l'attribution de compensation (AC). Le Conseil Municipal désigne : Annick GUILLON en qualité de titulaire et Jérôme COLOMBEL en qualité de suppléant.

Délibération redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications

Méthode de calcul : artère aérienne (ou souterrain) x tarif de base x coefficient d'actualisation.

Il sera demandé à la société Orange la somme de 1714,28 €. Le Conseil vote pour à l'unanimité.

Délibération redevance d'occupation du domaine public due par les ouvrages de distribution de gaz

Méthode de calcul : $Pr_{2026} = [(0,035 \times L) + 100] \times 1,48$

Il sera demandé la somme de 234,59 € à Primagaz. Le Conseil vote pour à l'unanimité.

Délibération reprise anticipée des résultats 2025 modificative

La délibération doit être modifiée car elle comporte des erreurs de chiffres qui ne correspondent pas à ceux inscrit au budget primitif 2026. Le Conseil vote pour ces modifications à l'unanimité.

Délibération Décision Modificative n° 1 - Caisse des Ecoles

Une erreur a été faite au budget de l'exercice 2026 : le 002 a été servi deux fois en dépense et en recettes ce qui n'est pas admis. le montant figurant en recettes est donc supérieur au montant réel. Il faut donc précéder à la modification suivante : D002 : -134,33 € et R002 : -134,33 €. Le Conseil vote pour à l'unanimité.

Délibération nomination conseiller municipal et suppléant pour la commission de contrôle des listes électorales

Après vérification, il n'y a pas besoin de prendre de délibération. C'est juste une désignation au sein du Conseil Municipal. La délibération est donc annulée.

Les membres désignés sont :

- Titulaire : Nathalie PLONG
- Suppléante : Christine DAMBRY

Délibération participation destruction des nids d'hyménoptères

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire la participation communale pour la destruction des nids de guêpes, frelons et frelons asiatiques. Cette participation financière se compose comme suit : un reste à charge jusqu'à 70 € pour le demandeur (participation du Département déduite). Cette participation financière débute au 1er juin 2026.

Informations diverses :

Convention avec le CDG76 pour la médiation préalable obligatoire (MPO)

M. le Maire présente au Conseil Municipal cette convention proposée par le CDG76. Le principe : en cas de contentieux avec un ou des agents, les collectivités peuvent recourir au médiateur du CDG76 afin de trouver une solution amiable et éviter ainsi une procédure au Tribunal Administratif. Une fois la convention signée, il ne sera plus possible aux agents relevant de la collectivité adhérente de déposer un recours auprès du juge administratif tant qu'une médiation préalable n'aura pas été tentée.

Ramassage des encombrants

Mme Anaïs FERIAU informe le Conseil que la commission environnement s'est réunie afin de travailler sur ce projet. Un visuel de l'information qui sera publié sur Facebook et un modèle de la fiche d'inscription qui sera à remplir au préalable sont présentés aux élus. Une communication sur Facebook et sur le panneau d'information sont prévus. Il y aurait deux passages par an. Ce ramassage se fait à titre expérimental.

Montant travaux SDE 76 pour 2027

M. Jacques BACHELET informe le Conseil que les montants des travaux pour 2027 pour la fin des travaux d'éclairage public donnés par le SDE76 sont erronés. En effet, le calcul a été fait sur le mauvais chiffrage des réverbères. Le nouveau montant est de 88 024,87 € de reste à charge pour la Mairie. L'ancien montant de reste à charge était de 99 862 €.

Commissions Thématiques de Caux Seine Agglo

M. le Maire informe le Conseil que tous élus (adjoints et conseillers municipaux) peuvent faire partie d'une commission thématique de Caux Seine Agglo afin de participer aux réunions de ces commissions. Le nombre d'élus n'est plus limité et est sur la base du volontariat. Ci-dessous le tableau des commissions :

Appuyer l'organisation : Finances, ressources humaines, Commande publique, Assurance, Evaluation des politiques publiques, Numérique, enjeux	Boris Dubuc, Isabelle Noel
---	-------------------------------

stratégiques liés notamment à la communication	
S'adapter : Transition écologique, Rénovation énergétique, Eau et assainissement, Rivières et ruissellements, Rudologie, Economie circulaire	Jacques Bachelet, Boris Dubuc, Anaïs Feriau
Produire, se former et travailler : Développement économique, économie sociale et solidaire, emploi, formation, enseignement supérieur, coopérations rurales et agricoles, foncier, tourisme, risques majeurs	Jérôme Colombel, Nathalie Plong, Julien AUGAIS
S'épanouir, accompagner, protéger et se loger : Habitat, Santé, Politiques sociales, Culture et Patrimoine, Sport, Sécurité	Anaïs Feriau, Annick Guillon
Se Déplacer : Mobilité et voirie	Annick Guillon, Jacques Bachelet, Isabelle Noel

Récompenses jeunes diplômés

Mme Annick GUILLON informe le Conseil Municipal que la commission enfance jeunesse et vie scolaire propose de récompenser les jeunes diplômés de la commune (CAP, BEP, Bac, Bac Pro...). Une suggestion est faite pour une remise des récompenses lors des Voeux du Maire. Le Conseil est pour à l'unanimité. La commission travaillera sur l'estimation quantitatif et sur les ou la récompense choisies.

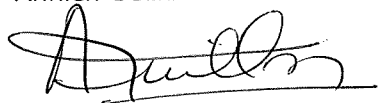
Informations DRCTP

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit rembourser à l'Etat le DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle). La somme remboursée est de 3513 € car cette dotation est versée automatiquement avant décision de l'Etat de la maintenir ou pas. Dans la Loi de Finances 2026, la diminution de la DCRTP est faite au prorata des recettes réelles de fonctionnement 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Fait à Saint-Arnoult,
Le 10/06/2026 ,

Le Secrétaire de séance,
Annick GUILLON



Le Maire, Boris DUBUC

